



M A I R I E D E
C H Â T E L

LETTRE D'INFORMATION POUR LE VOTE A L'URNE

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL COMITE SOCIAL TERRITORIAL SCRUTIN DU 08 décembre 2022

Vous êtes appelé à élire vos représentants pour 4 ans au comité social territorial placé auprès de la commune de CHATEL.

Cette nouvelle instance fusionne les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Cette instance est composée de représentants de la commune et de représentants du personnel : 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants sont à pourvoir.

↳ POURQUOI VOTER ?

Le Comité Social Territorial est consulté pour toute question relative à l'organisation du travail et des services ainsi que pour les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail. Notamment :

- ↳ Durée du travail (aménagement temps de travail, compte épargne temps, ...)
- ↳ Organisation des services
- ↳ Plan de formation
- ↳ Grandes orientations relatives au régime indemnitaire,
- ↳ Ratios d'avancement de grade,
- ↳ Règlement intérieur,
- ↳ Protection de la santé physique et mentale
- ↳ Sécurité des agents dans leur travail
- ↳ ...

Votre participation à ce scrutin revêt donc un intérêt de première importance, puisque les agents ainsi élus, quelle que soit leur appartenance syndicale, vous représentent dans cette instance.

.....

Date et heure d'ouverture du bureau de vote : **JEUDI 8 DECEMBRE 2022 de 9h00 à 15h00**
Salle du Conseil Municipal – 109 Route du Centre
74390 CHATEL

Sous peine de nullité du vote, il est interdit d'apposer sur son bulletin une mention ou un quelconque signe distinctif (ajout, rature, croix, etc.) et d'utiliser une autre enveloppe que celle fournie à cet effet.

ATTENTION :

Le non-respect de ces consignes est susceptible d'entraîner l'annulation de votre vote. Il n'y aura qu'un tour de scrutin.

Nicolas RUBIN
Maire de Châtel



Services administratifs – Ressources humaines

Mairie de Châtel - 109, route du Centre - 74390 Châtel

Tél. 04 50 73 23 98 - Fax. 04 50 73 27 48 - mairie@mairiedechatel.fr - www.mairiedechatel.fr